



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotions ou tarifs spécifiques à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance sur internet (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,65 € / mois soit 31,80 € / an
Alerte de situation de compte par SMS ou mail	0,32 € / alerte reçue
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat Mastercard ou Visa Classic (carte de débit) ¹	41,00 € / an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé Mastercard ou Visa Classic (carte de crédit) ²	46,00 € / an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique L'Autre Carte (carte de débit) ¹	20,00 € / an
Frais par retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets (DAB) d'une autre banque de la zone euro (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	1,00 € / retrait à partir du 5^e retrait
Frais par virement SEPA occasionnel dans la zone euro : - En agence - Par internet	4,10 € / virement GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ³	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ³	GRATUIT
Commission d'intervention	8,00 € / opération avec un plafond de 80 € / mois
Cotisation à une offre d'assurance perte et vol des moyens de paiement (par compte)	1,99 € / mois Soit 23,88 € / an
Frais de tenue de compte actif	1,00 € / mois Soit 12 € / an
	GRATUIT pour les détenteurs d'un Compte-Service ou Compte à Composer

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

¹ Sont considérées comme des cartes de débit :

- les cartes à débit immédiat,
- les cartes à autorisation systématique.

Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.

² Sont considérées comme des cartes de crédit :

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CRÉDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.
- les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

³ Gratuité imposée par la loi.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet : ca-des-savoie.fr (hors coût du fournisseur d'accès à internet).